— [illegible] je n'ai pu à la constater. [illegible] M. Terwagne, elle était d'ailleurs bien jeune, [illegible], je l'ai tout à fait perdue de vue... Ce que je puis affirmer, c'est que la mère avait la [illegible].

— Quel était son genre de vie à Anvers ?

— [illegible], se promenait, visitait quelques familles [illegible]. Elle passait pour étrangère, [illegible], à Anvers, on a le million facile, la « million anversois », comme on dit là.

Et le docteur Terwagne conclut sur ces mots :

— Malgré les apparences, malgré les contradictions de mon ancienne cliente, je ne la vois pas du tout en criminelle. Tenez, l'année dernière encore, elle a fait soigner ici de braves gens du peuple, qui habitent place de Meaché, dans le faubourg, et c'est elle qui a payé les frais de médecin et de pharmacie.

Un récit d'Anna Spilmacker

Il convient de compléter le récit qu'a fait Anna Spilmacker en présence de M. Ménard :

En ce qui concerne M. Jondeau, le concierge de l'avenue de Neuilly, je répète que c'est un honnête homme. Malheureusement, il m'aimait ; il m'aimait tant que j'ai dû lui céder.

Quand je quittai le service de Mme Syveton, j'entrai comme apprentie chez Mme Margueritte-Leroux, couturière, 19, boulevard Haussmann, avec 30 salaire de 20 francs par mois, sur la recommandation de ma maîtresse, qui était une cliente de la maison. Mais M. Jondeau, qui ne voulait pas cesser ses relations avec moi, me loua un petit appartement au 5e étage d'une maison de la rue d'Armaillé. Le concierge de cet immeuble nous croyait frère et sœur.

M. Jondeau, qui est maître d'hôtel et placier en vins, avait, grâce à ces deux professions de multiples prétextes pour s'absenter souvent et longuement de sa loge. Il en profitait pour venir rue d'Armaillé.

Puis, j'entrai au service de M. Ménard. Et les relations continuèrent.

Mais mon confesseur, à qui j'avais raconté l'affaire, m'ayant dit : « Vous ne pouvez pas épouser cet homme marié », je résolus ces jours derniers de rompre. Le jour de la mort de M. Syveton, par exemple, je n'allai pas à un rendez-vous qu'il m'avait donné, rue d'Armaillé.

Il me dit et m'écrivit à plusieurs reprises qu'il ne survivrait pas à son désespoir. Et cela me navrait. Mais que faire ?

— Et M. Syveton ? demandons-nous.

— Oh ! celui-là, c'était autre chose. Comme je ne lui avais cédé, par force, qu'une fois, et que, depuis lors, je lui résistais, il me contraignait à des spectacles épouvantables. Ah ! le dégoûtant personnage.

En ce qui concerne M. Jondeau, à la probité de qui tout le monde rend hommage, nous devons à la vérité de dire qu'il prétend, au contraire, n'avoir cédé qu'aux sollicitations réitérées d'Anne Spilmacker.

Ce n'est pas une fille d'argent, nous disait-il. Mais quand elle aime quelqu'un, elle l'aime bien.

Mme Jondeau a pardonné.

NOUVELLES POLITIQUES

Le rendement des impôts

Paris, 6 janvier.

Le chiffre total du rendement des impôts indirects et monopoles de l'Etat pour le mois de décembre 1904, s'élève à la somme de 264.830.800 fr., accusant une plus-value de 7.430.700 fr. par rapport aux évaluations budgétaires et une diminution de 6.561.700 francs par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

Voici le tableau détaillé des différences par nature d'impôt :

L'excédent total pour l'année 1904 se trouve ainsi porté à 145.820.800 francs, comparativement aux évaluations budgétaires.

M. Loubet

Valence, 6 janvier.

Le Président de la République a passé la journée d'hier à Marsanne, auprès de sa mère. Il a rendu visite aujourd'hui, à Grignan, au docteur Loubet, son frère.

Une interpellation

Paris, 6 janvier.

On sait que M. Pugliesi-Conti doit interpeller le ministre sur une circulaire envoyée aux 22.000 officiers de l'armée, selon lui par M. Lafferre, président du Grand-Orient. Cette circulaire reproduit une déclaration de M. Berteaux à relative aux associations dont les officiers et militaires de tous grades peuvent faire partie », et dans lesquelles, suivant l'auteur de l'envoi, la franc-maçonnerie est comprise.

Un membre du conseil de l'ordre déclare à ce propos que ce conseil est absolument étranger à la circulaire.

La rentrée de la Chambre

Paris, 6 janvier.

Par suite de la mort de M. Rauline, c'est M. Tévigny qui devient doyen d'âge, mais on connait ses répugnances pour cette fonction temporaire, il est donc possible que MM. Bourgeois (Vendée) ou M. Jules Brice (Meurthe-et-Moselle) soient appelés à présider la séance de mardi prochain à la Chambre.

En ce qui concerne les candidatures au fauteuil présidentiel, on ne sait rien, sinon que M. Doumer ne sera pas candidat contre M. Henri Brisson, qui est à l'heure actuelle seul candidat.

Les républicains progressistes, on le sait, ne présenteront aucun candidat. Ils doivent se réunir mardi avant la séance de la Chambre pour statuer sur l'élection des membres du bureau.

INFORMATIONS

Encore les potaches

Lyon, 6 janvier.

Quelques membres de l'association des anciens élèves du lycée avaient pris l'initiative d'une réunion pour protester contre le maintien du professeur Cassand à Lyon et demander à M. Chaumié son déplacement.

Un ordre du jour, dans ce sens, a été voté par les deux cents personnes qui assistaient à cette réunion. Elles se sont engagées, au cas où satisfaction ne leur serait pas donnée, à faire déserter le cours du professeur visé par leurs enfants.

L'affaire Casa-Riera

Paris, 6 janvier.

M. Pierre Riera, ayant déposé au parquet une nouvelle plainte, M. Berthelot, commissaire aux délégations judiciaires, a été chargé par M. Leydet, juge d'instruction, d'entendre divers témoins que le plaignant entend produire.

M. Pierre Riera prétend établir que le marquis de Casa-Riera n'est pas le marquis authentique.

LA GUERRE

A PORT-ARTHUR

Tokio, 6 janvier.

Le général Stoessel a donné sa parole de retourner en Russie par Nagasaki.

Tokio, 6 janvier.

Le département de la marine annonce que les Japonais ont coulé à Port-Arthur les torpilleurs russes *Gaidamak* et *Vsadnik* et les trois contre-torpilleurs *Zelinny*, *Serg* et *Boiroy*.

Le croiseur *Bayan*, sérieusement endommagé se trouve sur la côte sud du port oriental.

La canonnière *Bobr* a été entièrement incendiée par les obus japonais.

Devant Port-Arthur, 6 janvier.

Les généraux Stoessel et Nogi s'étaient donné rendez-vous pour aujourd'hui, à onze heures, au village de Shuishi.

Par suite d'un malentendu, le général Stoessel est arrivé à dix heures et demie. Il a été reçu par un lieutenant et il a attendu le général Nogi, qui est venu à l'heure fixée, avec son état-major.

Les deux généraux se sont rencontrés dans une chambre d'une habitation chinoise. Après l'échange de compliments d'usage, ils ont eu ensemble un long entretien.

A l'issue de cette conférence, les deux généraux sont sortis de la maison ; avant de se séparer, ils se sont serré la main, puis le général Stoessel est remonté à cheval et est rentré à Port-Arthur.

Chéfou, 6 janvier.

Le consul du Japon a notifié au consul de Russie que le premier contingent de noncombattants provenant de Port-Arthur arrivera aujourd'hui à Che-Fou.

Il ajoute que le refus par les autorités japonaises de permettre à l'*Andromeda* de débarquer des vivres et des médicaments provient de la décision prise par le gouvernement japonais de ne tolérer la présence d'aucun navire étranger dans le port ou près du port.

Tokio, 6 janvier.

Les deux torpilleurs et les trois contre-torpilleurs dont on a parlé aujourd'hui comme ayant été coulés à Port-Arthur, l'ont été pendant le bombardement.

Les cuirassés n'ont pas encore été inspectés officiellement par les Japonais, mais on croit qu'il n'y a que les parties au-dessus de la ligne de flottaison qui ont été détruites par les Russes lorsqu'ils ont fait sauter leurs navires au dernier moment. Ils n'ont aucune trace d'explosion intérieure, et on espère pouvoir réparer leurs avaries.

Les bassins ont été en partie détruits, et les portes ont été endommagées, mais la grande grue est intacte, et en état de servir.

AUTOUR DE MOUKDEN

Moukden, 5 janvier.

D'après des bruits qui courent ici, les Japonais construisent à Tien-Kouen-Tcheng un pont sur le Yalou pour relier les chemins de fer coréens avec les lignes chinoises.

Les Japonais renforcent visiblement et d'une manière démonstrative leur aile droite.

La guerre à outrance

Saint-Pétersbourg, 6 janvier.

La *Novoïé Vrémia* publie un article de M. Souvorine, proclamant que l'honneur de l'armée est l'honneur du peuple qui ne fait qu'un avec elle. La défaite de l'armée est par conséquent la défaite du peuple.

Les soldats ne doivent pas revenir, sans avoir remporté de victoires, dans leurs villages et leurs villes, qui les avaient vus partir avec la conviction de leur force.

Ce n'est pas pour abandonner la Mandchourie qu'a été construite la grande voie qui conduit à l'Océan Pacifique.

En parlant de la défaite du régime bureaucratique on oublie que la bureaucratie fait partie de la nation tout comme les autres éléments qui la composent.

Le peuple doit se prononcer lui-même sur la question de savoir s'il veut continuer la guerre ou non. Il ne lui est pas difficile de faire connaître son opinion. Les souverains russes depuis Jean III ont maintes fois consulté le peuple. Ils n'ont jamais eu lieu de s'en repentir.

Mais avant tout il faut savoir ce que désire le gouvernement lui-même.

Port-Arthur s'est rendu seulement après avoir épuisé toutes ses forces.

M. Souvorine demande si la Russie ne doit pas faire la même chose.

AU JAPON

Tokio, 6 janvier.

Aujourd'hui, la Diète, dans une réunion spéciale, a adopté des résolutions félicitant l'Empereur sur le succès de la campagne de cette année, succès qui a été couronné par la chute de Port-Arthur. Les résolutions attribuent ce résultat à l'illustre vertu de Sa Majesté, et elles remercient le général Nogi et la troisième armée pour leurs glorieux exploits.

L'escadre Rojdestvenski

L'agence Havas dément de la façon la plus catégorique, en deux dépêches de Saint-Pétersbourg, que le cuirassé *Prince-Souvarof*, portant pavillon de l'amiral Rojdestvenski, ait sombré ou subi des avaries.

En ce qui concerne le bruit de rappel de l'escadre sur la demande de l'amiral qui, prétendait-on, trouverait ses équipages trop peu entraînés, les personnes compétentes le considèrent comme dénué de fondement.

C'est ainsi, par exemple, que le capitaine de frégate Clado, qui fut, sur le *Prince-Souvarof*, capitaine de pavillon de l'amiral Rojdestvenski, nous assurait hier soir que l'escadre de son chef, qu'il a, on s'en souvient, quitté à Vigo, était largement pourvue en hommes, en matériel, en combustible, et signalait que le voyage effectué sans incident de Cronstadt à Madagascar en témoignait.

Quant à l'arrêt ou au rappel de l'escadre en vertu de considérations stratégiques d'ordre général, il fait évidemment l'objet à St-Pétersbourg, d'un examen sérieux, mais aucune décision n'a été prise. Et rien, actuellement du moins, ne fait prévoir que l'amiral Rojdestvenski reçoive l'ordre d'interrompre sa route.

L'escadre de la Baltique est perdue

Bruxelles, 6 janvier. — Le *Petit Bleu* reçoit de son correspondant particulier de Vienne (Autriche) la dépêche suivante :

Suivant des renseignements qui me parviennent d'une **source russe compétente**, l'ordre du rappel de l'escadre de la Baltique est bien décidé, mais **l'escadre n'en est pas moins dès à présent perdue**. Voici pour quelles raisons :

Si promptement qu'agisse l'amiral Rodjestvensky, il ne pourra forcer sa retour la vitesse modérée qu'il avait dû adopter à l'aller par suite du mauvais état des chaudières de la plupart de ses unités. Aussi, s'il reprend avec cette lenteur la route du cap de Bonne-Espérance, **il sera rejoint dans l'Atlantique par les navires des amiraux Togo et Kamimura qui, dès à présent, ont commencé à lui donner la chasse ; et tout contact avec l'escadre japonaise, admirablement armée et équipée, équivaut, pour l'escadre russe, à un désastre complet.**

L'amiral Rodjestvensky n'a donc d'autre ressource que de gagner la mer Rouge. Quelle que soit la vitesse des navires de guerre nippons, actuellement en route pour l'Océan Indien, elle ne pourra leur permettre d'empêcher l'escadre de la Baltique de franchir les 1,950 milles marins qui séparent Diégo-Suarez, pointe septentrionale de Madagascar, du détroit de Bab-el-Mandeb, qui sépare le golfe d'Aden de la mer Rouge. Pour en arriver là, l'escadre de la Baltique devra affronter les moussons, vents violents très fréquents en janvier dans cette région ; mais si elle y échappe, elle aura donné le maximum utile de son effort.

Tout aussi plus acculée de retraite vers le nord serait empêché par l'arrivée de l'escadre japonaise, et le désastre, au lieu de se produire au nord ouest du continent africain, s'effectuerait dans la mer Rouge. Aussi l'amiral Rodjestvensky, ne pouvant franchir à temps le canal de Suez, ni s'abandonner à une défaite certaine, n'aura d'autres ressources que d'éparpiller ses unités dans les trois grands ports voisins du détroit de Bab-el-Mandeb, c'est-à-dire les ports anglais de Souakim et d'Aden et le port français d'Obock, sur la côte africaine.

Ces trois ports ont, en effet, des rades superbes qui offriraient aux navires russes un asile sûr qu'ils ne pourraient trouver dans les ports malgaches. Mais il va de soi que tous les navires de l'escadre de la Baltique (1er et 2e groupes) qui y chercheront asile devront désarmer et attendre dans ces ports la fin de la guerre, à l'instar des navires de Port-Arthur réfugiés dans les ports de la côte chinoise.

C'est-à-dire qu'il y a dès à présent, si l'escadre russe ne se hâte pas de rebrousser chemin, de grandes chances pour **qu'elle soit déjà perdue, c'est-à-dire mise hors de combat pour la durée de la guerre actuelle, par la nécessité de se réfugier et de désarmer dans des ports neutres, afin d'échapper à la capture et à la destruction.**

Tel est dès à présent, de l'avis de ces gens compétents, le sort de cette escadre, expédiée il y a quelques semaines, alors que personne en dehors de la Russie, ne se faisait illusion sur l'échec de sa mission.

Il est impossible que les trois unités modernes de l'escadre Rodjestvensky, les seules capables de prendre part à la lutte, puissent passer assez tôt le canal de Suez pour éviter l'ennemi et aller ainsi reconstituer dans la Baltique un noyau excellent pour la future flotte de guerre russe ; mais ce n'est là qu'une hypothèse, sur laquelle il convient de ne pas trop compter, car les formalités exigées des navires de guerre pour le passage du canal obligeront à des arrêts qui pourraient être préjudiciables aux vaisseaux russes, et les escadres de Togo et de Kamimura, qui sont peut-être leurs ennemis [illegible] leur arrêt de près.

A l'Étranger

La campagne électorale en Hongrie

Budapest, 6 janvier.

François-Joseph a quitté hier la capitale hongroise pour rentrer à Vienne. La lutte électorale bat maintenant son plein dans tout le pays, malgré la rigueur de l'hiver. L'entrée du comte Apponyi dans le parti de l'indépendance ne semble pas être approuvée entièrement par tous ses amis ; ainsi quelques candidats à la députation appartenant au parti national ont annoncé qu'ils se présenteraient sur la base de l'ancien programme du comte Apponyi.

A Budapest, dans la ville intérieure, la député de l'opposition Polonyi a retiré sa candidature devant celle du comte Tisza, parce qu'il s'est convaincu qu'il n'aurait aucune chance de succès. L'opposition veut inviter le comte Julius Andrassy, le chef des dissidents, à reprendre pour son compte cette candidature contre le premier ministre. Des négociations ont d'ailleurs eu lieu entre les dissidents et l'opposition coalisée en vue d'un compromis électoral ; elles n'ont pas encore abouti jusqu'à présent.

La santé de M. Tittoni

San Felitiano, 6 janvier.

L'amélioration constatée hier dans l'état de santé de M. Tittoni, a continué pendant la nuit.

Ce matin, à six heures, les docteurs Marchiafava, Masulio, Mazzoni, Mori et Vitollaschi ont tenu une consultation et ont constaté que la fièvre a disparu, le pouls marque 88 et la respiration 22. Il reste encore un peu de catarrhe pulmonaire et une légère albuminurie. Il s'agit d'une violente attaque d'influenza. Le malade conserve toutes ses facultés.

M. Delcassé a fait prendre des nouvelles de M. Tittoni par l'ambassadeur de France à Rome ; celui-ci assistait à la partie de chasse où le ministre des affaires étrangères d'Italie s'est trouvé indisposé.

La crise ouvrière à Madrid

Madrid, 6 janvier.

La *Gaceta* a publié une ordonnance royale, invoquant l'article 5 du règlement de l'Institut des réformes sociales pour inviter le gouverneur de Madrid à proposer aux patrons et aux ouvriers la réédition et l'arbitrage de cet Institut pour la solution des différends qui menacent la capitale espagnole d'un nouveau *lock-out* privant de travail vingt-cinq mille ouvriers dans un moment où déjà la misère sévit sur une bonne partie de la population.

Le marquis del Vadillo, ministre de l'intérieur, souhaite d'autant plus l'intervention de cet institut, fort préoccupé qu'il est, en ce moment, des questions ouvrières et surtout de la grève des maçons de Madrid. Celle-ci, par suite de l'intransigeance des patrons et des ouvriers, peut prendre une tournure très grave et entraîner celle de tous les ouvriers de la bâtisse et des métiers s'y rattachant.

Le ministre a convoqué, en assemblée plénière qui sera tenue sous la présidence du général Azcarraga, les délégués de toutes les sociétés ouvrières, des patrons, de l'Union commerciale et de la chambre de commerce en vue d'étudier cette importante question et de repousser les prétentions des patrons qui paraîtront par trop exagérées.

La situation en Espagne

Madrid, 6 janvier.

Le général Azcarraga a décidé le député conservateur Cobian à accepter le portefeuille de la marine. Les amiraux et le corps des officiers ont bien accueilli cette nomination.

M. Romero Robledo persiste à exiger la nomination de son candidat à la préfecture de Séville, mais l'impression générale est que le gouvernement ne cédera pas parce qu'il compte sur l'appui de MM. Maura, Silvela, Pidal et de la plupart des groupes conservateurs qui opinent qu'en donnant satisfaction à cette exigence, on nuirait au prestige du cabinet et du parti conservateur lui-même, auquel ses adversaires reprochent déjà tant de compromis administratifs.

Le ministre de l'intérieur et le préfet de Madrid ont réussi à décider les patrons et les ouvriers des industries du bâtiment à accepter l'arbitrage de l'Institut des réformes sociales, mais la presse madrilène redoute de nouvelles complications, parce que l'Union générale des travailleurs et d'autres sociétés ouvrières font de la propagande en faveur de la grève générale que préconisent les éléments avancés, comme à Barcelone en 1893.

Contre les régicides

Belgrade, 6 janvier.

Le corps diplomatique montre toujours une extrême réserve au sujet des régicides et reste encore en délicatesse avec la cour sur ce point si difficile, surtout pour le roi. C'est ainsi que le bruit circule que les ministres étrangers n'assisteraient pas au dîner du Jour de l'an orthodoxe au palais si les colonels Machine et Popovitch y prennent part.

La situation politique en Roumanie

Bucharest, 6 janvier.

M. Ionel Bratiano, ex-ministre des Affaires Etrangères, dont la démission a été le principale cause de la retraite du ministère Stourdza, vient de rendre compte de son mandat à ses électeurs. Il a déclaré que le budget et le nouveau traité de commerce avec l'Allemagne n'avaient pu être votés, mais qu'il ne croyait pas que le nouveau ministère et la nouvelle Chambre puissent faire autrement que de reprendre ces projets et de les adopter tels quels. Les conservateurs à présent au pouvoir paraissent être de cet avis.

L'agitation politique en Russie

St-Pétersbourg, 6 janvier.

Les zemstvos de gouvernement, avant d'en venir à l'attitude passive qu'ils affectent en ce moment, s'étaient occupés avec activité de la question de l'instruction primaire.

Le zemstvo d'Orel a approuvé les conclusions présentées par M. Stakhovitch, maréchal de noblesse du district d'Elets, relativement à la multiplication des écoles et à l'élargissement du programme imposé aux instituteurs ; il a pris en considération la motion de M. Novitski, tendant à rendre l'instruction primaire obligatoire et décidé la création, à Briansk, d'une école normale d'instituteurs, dont le fonctionnement assurera le recrutement du personnel enseignant pour cinq des districts du gouvernement.

Le zemstvo de Kalouga (connu jusqu'à présent pour ses tendances réactionnaires) a manifesté sa nouvelle orientation en nommant M. Obninski, président de son ouprava (commission exécutive). M. Obninski a aussitôt présenté un rapport duquel il résulte que les propositions faites par lui l'an dernier relativement à la création d'une école normale d'instituteurs n'ont pas reçu l'approbation ministérielle.

Un membre a insisté sur l'attitude fausse qui résulte de là pour le zemstvo et réduit ses efforts à n'être que de bonnes intentions. Une somme de 4.000 roubles a été votée pour couvrir en 1905 les frais nécessités par la préparation spéciale de trois cents institutrices ; au cas où l'autorisation d'ouvrir une école normale serait refusée, les futurs instituteurs seraient détachés avec des bourses dans quelques unes des écoles normales déjà existantes.

Une discussion vive s'est élevée sur la question de savoir si le choix du personnel enseignant relevait du zemstvo ou du ministère ; cette question importante a été tranchée en faveur du zemstvo, par 24 voix contre 23.

PETITES NOUVELLES

FRANCE

— Les décorations du Ministère des finances ne sont pas encore revenues de la Chancellerie.

— Il est inexact que M. Rouvier ait quitté la France pour quelques jours ; il vient tous les jours au ministère.

— Une dame Porest, âgée de 63 ans, demeurant à Brie-sous-Matha (Charente-Inférieure), a été assassinée. Le crime aurait le vol pour mobile.

ETRANGER

— La princesse Louise de Saxe s'est rendu au Vatican demander au Pape de s'interposer pour qu'elle puisse voir ses enfants. Pie X a refusé de le faire.

— Suivant une dépêche du Caire au *Daily Telegraph*, on croit savoir que la Compagnie du Canal de Suez se propose de réduire les droits de 9 fr. 50 à 8 fr. par tonne.

— 18.000 hommes avec 5.000 charrettes travaillent à enlever la neige dans les rues de New-York. On croit que l'opération exigera au moins une semaine.

— L'agence Reuter annonce que des négociations ont été entamées entre la Chine et l'Angleterre, pour le renouvellement du bail de Wei-Hai-Wei qui devait être résilié du moment que les Russes quittent Port-Arthur.

— Plusieurs journaux annoncent que lord Curzon, vice-roi des Indes, a été réprimandé par le gouvernement britannique pour avoir refusé de recevoir sir Henry Cotton, président du Congrès national du peuple indien.

— Le Comité directeur du parti socialiste saxon doit vient d'organiser un referendum sur l'attitude à prendre au sujet de l'ajournement du projet de réforme électorale et de l'éventualité d'une grève générale.

— Une ordonnance du chancelier de l'Empire allemand du 24 décembre dernier, dispose que les enfants des esclaves domestiques nés dans la colonie allemande de l'Afrique occidentale après le 31 décembre 1905, seront complètement libres.

LES GRÈVES DANS LA RÉGION

Les mariniers

Au marché de Douai

Le marché tenu vendredi à Douai et auquel se sont rendus plus de deux cents mariniers a présenté une grande animation mais n'a donné lieu qu'à peu d'affaires, traitées en baisse en raison de la rareté des voyages offerts.

La majorité des mariniers présents déclarait approuver l'attitude de M. Paul Delgrange, affréteur, qui s'est très nettement déclaré par lettre pour le maintien du marché et a démissionné du syndicat des affréteurs.

Le marché a pris fin à une heure, sans incident.

Une démarche des affréteurs

A onze heures et demie du matin, quatre délégués des affréteurs, MM. Depont, de Douai, Lefebvre, de Lens, Gelmas, de Vendin et Priem, de Lille, ont eu à la Mairie, une longue entrevue avec M. Henotte, premier adjoint.

Ils lui ont, assure-t-on, exposé leurs griefs, demandant aide et protection efficaces pour éviter le transfert à Lille du marché, que, de leur côté ils voudraient voir transporter sur la place d'Armes, l'après-midi au lieu du matin, et où fonctionnerait une commission mixte qui, après accord avec la Chambre de Commerce établirait le cours officiel du fret.

M. Henotte aurait répondu aux délégués des affréteurs que la municipalité de Douai s'était toujours, pendant la grève, efforcée de faire respecter les droits de chacun et la liberté absolue des affaires, et qu'elle examinerait avec bienveillance la proposition d'établir le marché sur la place d'Armes.

Assemblée générale des affréteurs

Les affréteurs se sont réunis à deux heures et demie du soir au café Daniel, place d'Armes, où leurs délégués leur ont rendu compte de l'entrevue que la municipalité de Douai avait bien voulu leur accorder.

Après plus d'une heure de discussion ils ont nommé, pour continuer les pourparlers, une commission composée de MM. Depont de Douai, président ; Leblond, de Béthune, secrétaire ; Legrand-Pares, de Béthune, trésorier ; Adam, de Béthune ; Voirin, de Douai ; Blondieux, de Valenciennes et Lemoine, de Vielaines, syndics.

La Chambre de commerce et le Groupement vont être saisis de la demande des affréteurs.

NOUVELLES de la Région

Un suicide par le gaz

A ARMENTIÈRES

M. F. Dreyfus, directeur de l'usine à gaz, avait à son service une vieille bonne de 51 ans, Céline Vromen ; depuis quelques jours elle donnait des preuves de dérangement cérébral ; elle était poursuivie par la crainte des voleurs, et mercredi dernier elle avait confié à son père M. Théophile Vromen, liseur rue des Murets, un livret de caisse d'épargne pour le mettre en sûreté.

Rien ne faisait cependant prévoir qu'elle eût des idées de suicide.

Vendredi matin, vers 6 heures, cependant, elle n'était pas encore descendue de sa chambre.

Comme elle ne répondait pas aux appels qu'on lui adressait on se décida à forcer la serrure.

On aperçut sur le lit le corps de la malheureuse, et une très forte odeur de gaz prouvait qu'elle était morte asphyxiée.

La chambre était ordinairement chauffée par un calorifère à gaz placé près du lit ; Céline Vromen avait retiré le tuyau en caoutchouc qui alimentait le calorifère et avait ouvert le robinet pour que le gaz pût se répandre dans la chambre.

Comme le tuyau était près du lit on suppose même, mais sans autre preuve, qu'elle s'était introduit le tuyau dans la bouche pour hâter la mort.

Le parquet de Lille a été prévenu télégraphiquement, mais vendredi soir il n'avait encore envoyé aucune instruction au sujet du corps de la suicidée qui était resté au domicile du directeur de l'usine à gaz.

Un noyé à Sainte-Marie-Kerque

M. Eugène Muyl, âgé de 62 ans, journalier à Ruminghem, sortait le soir d'un estaminet à Henuin, hameau de la commune de Sainte-Marie-Kerque, pour s'en retourner chez lui, lorsque trompé par l'obscurité, il tomba dans le canal. Quand on le retira l'asphyxie était complète.

Abordage à Aire-sur-la-Lys

Le bateau *Marie*, qui se trouvait amarré dans le canal de Neuffossé, à une centaine de mètres du Pont de Bassin, a été fortement abîmé à l'arrière par l'accéléré d'Aire à Dunkerque, qui, se dirigeant sur Saint-Omer, est venu le heurter sous la violence de la tempête.

Le bateau *Marie* était à vide et, malgré ses nombreuses avaries, il a été possible de le maintenir au-dessus de l'eau.

Toute la partie avoisinant le gros boulard et l'abordal est défoncé.

M. Desplanque, propriétaire du « Marie » estime à 600 francs les dégâts causés par le choc dont serait, dit-on, responsable, M. Laduc-Nys, propriétaire de l'accéléré.

Accident mortel à Ardres

M. Henri Sénicourt, âgé de 37 ans, blanchisseur à Nielles-les-Ardres, revenait de Nortkerque, chercher du bois, avec un tombereau attelé à un cheval lorsque arrivé à environ 200 mètres de son domicile, le cheval, trompé par l'obscurité, se dirigea sur un champ qui borde la route et qui se trouve en contre-bas.

Le cheval et la tombereau furent renversés

22

LE Malheur d'Aimer

PAR

GEORGES MALDAGUE

PREMIÈRE PARTIE

Maintenant, elle le croyait du moins, elle n'était plus jalouse.

Ses devoirs de mère l'occupaient, la prenaient tout entière.

Elle ne vivrait plus que par son enfant, pour lui.

Si elle se fût écoutée, si elle eût écouté ce sentiment de fierté, qui luttait à présent avec l'affection profonde, immense, indestructible en dépit de tous les chocs reçus, qu'elle professait à l'égard de son mari, [illegible] à souffrir plus, elle eût quitté celui-ci.

[illegible] partie, emportant celui auquel il ne donnait jamais une caresse.

Mais partir, c'était peut-être son espoir de le [illegible], de la conquérir, anéanti.

[illegible] pour le pauvre innocent qu'elle projetait avec une si folle tendresse sur son [illegible], ne devait-elle pas rester là où la plaçait le devoir.

N'était-ce pas l'avenir de son petit Hervé, qu'elle compromettait en y manquant ?

Alors commença, pour ce jeune mari et cette jeune épouse, l'existence côte à côte des êtres que la loi humaine a unis par un lien qui s'est distendu, jusqu'à ce qu'une invisible main l'ait brisé, impuissante peut-être à le renouer un jour.

Pour la valetaille, pour le monde, M. et Mme Ruppe ne seraient bientôt plus qu'un de ces ménages parisiens comme il y en a trop, sauvegardant les apparences, au fond le mari aussi étranger à la femme que la femme étrangère au mari.

VIII

Edmée avait trouvé en Mme Valère une amie.

Bernard, devenu le commensal de la maison, s'était vu forcé de présenter sa femme à la femme de son associé.

Bien vite elles devinaient leur mutuelle tristesse.

Elles se lièrent dès le premier jour, sans jamais faire allusion pourtant au secret que chacune sentait chez l'autre, croyant le sien bien caché.

Mères presque en même temps, à trois mois de distance, un fils aussi était né à Claire et chaque fois qu'elles se rencontraient c'était pour parler du poupon adoré, et sur ce sujet, la conversation ne tarissait pas.

Ces deux enfants, Marcel et Hervé, seraient amis plus tard.

Ils joueraient ensemble leurs premiers jeux.

Ils feraient leurs études dans le même lycée.

Hommes, ils trouveraient peut-être à se soutenir l'un et l'autre dans le chemin de la vie.

Les bébés promettaient de devenir robustes.

Ils avaient tous deux de beaux yeux bruns, bien vite éveillés, intelligents.

Mme Ruppe affirma la première qu'ils se ressemblaient.

— Vous avez raison, répondit Mme Valère, à part moi, je me le suis déjà dit... A cet âge, du reste, les enfants se ressemblent facilement, pourvu qu'ils aient les yeux de même couleur... Mon fils a ceux de son père, mais votre Hervé n'a ni les vôtres ni ceux de votre mari.

— Non, mon mari les a gris, moi bleus.

Cette conversation avait lieu chez Mme Ruppe, où Mme Valère était venue passer une partie de l'après-midi, à l'instant où celle-ci prenait congé de la première, pour regagner la rue de Boulainvilliers.

La visiteuse descendait l'escalier, la bonne, devant elle, portant l'enfant, lorsqu'une femme d'une quarantaine d'années, coiffée d'un bonnet bleue, ayant l'air d'une domestique, la croisa sur le palier du premier étage.

Un tressaillement brusque agita Claire.

Elle s'appuya au mur, le cœur battant, quand elle entendit une voix assourdie murmurer :

— Bonjour, madame Valère.

Un petit ricanement suivit bientôt.

Et les yeux aigus de Joséphine Poncet, l'ancienne domestique de Mlle Athanasie Renaudet, dardèrent sur les siens leur flamme la plus mauvaise.

Claire continua à descendre.

Mais malgré elle, avant d'arriver au bas de l'escalier, elle leva la tête.

Son émotion s'accrut.

Joséphine sonnait à la porte de Mme Ruppe.

A deux jours de là, Claire retourna chez Edmée.

Pendant la conversation, son amie lui apprit qu'elle avait changé de cuisinière.

En sortant Mme Valère se trouva nez à nez avec Joséphine.

Non-seulement celle-ci n'avait plus son air provoquant, mais son regard, en se tournant vers la visiteuse, fut celui qu'adresse, en passant, une inconnue à une inconnue.

A plusieurs reprises, ces rencontres se renouvelèrent sans que la domestique perdît son indifférence.

— Elle a fait amende honorable, pensait Claire ; nous ne sommes plus que deux étrangères.

Si elle se fût retournée comme à leur première rencontre dans l'escalier, elle les eût vus s'allumer, ces deux yeux noirs, ronds et petits, et le sourire étrange de sa bouche lui eût fait battre le cœur plus qu'il n'avait alors battu.

Non, la haine de Joséphine n'avait point désarmé.

Un soir, à cette heure qu'elle passait d'habitude solitaire, triste, Bernard rentrant rarement pour dîner, comme elle l'avait, cette fois, en face d'elle, elle lui demanda s'il savait que cette fille fût au service de Mme Ruppe.

— Certes, je le sais, répondit-il, je l'ai rencontrée aussi.

— Et cela ne vous a pas contrarié ?

— Pourquoi ? Le hasard pouvait la mettre de cent façons sur notre chemin... Il l'a conduite chez Mme Ruppe, nous n'y pouvons rien... Son attitude prouve, du reste, qu'elle ne tient nullement à être reconnue par nous... Il est donc inutile de la reconnaître.

— Mais si Mme Ruppe arrivait à savoir qu'elle a été au service de notre cousine ?

— Eh bien ! voilà tout ! Vous n'êtes pas forcée d'avoir distingué sa cuisinière dans l'ombre d'une antichambre.

Claire n'insista point.

Le ton cassant que son mari employait presque continuellement vis-à-vis d'elle la blessait plus que son silence.

A la fin du repas, la bonne amena Marcel.

La pauvre femme espérait avec cette tendre créature, tendant déjà les bras et balbutiant pa... pa... pa... attacher peu à peu au foyer l'époux qui le fuyait.

Bernard prenait son fils, le regardait le front éclairci, comme fier de ce bel enfant souriant, l'embrassait, l'amusait.

Ce soir-là, il effleura à peine de ses lèvres sa joue rose.

Le pli rapprochant si souvent ses sourcils et que Claire eût tant voulu effacer, revenait.

Il sortit presque aussitôt de table, et sa femme entendit la porte de la maison se refermer sur lui.

Valère se rendait au Cours-la-Reine. Il était neuf heures du soir, lorsqu'il y arriva.

Edmée se trouvait seule ; elle le reçut au salon.

— Pardon, madame, je vous dérange ; je croyais trouver Ruppe chez lui.

— Mon mari doit être à son cercle ; mais vous ne me dérangez nullement, au contraire... Voulez-vous accepter une tasse de thé ?... j'allais le prendre... ce ne sera pas la première fois que cela nous arrivera.

— Non, sans doute, et toujours très heureux de passer quelques instants avec vous.

Mme Ruppe sonna.

La femme de chambre apporta sur un plateau tout le joli matériel destiné à préparer la chaude boisson.

Tandis que ses mains fines maniaient les fragiles ustensiles, et tout en causant de Claire, qui, nourrissant comme elle son fils, ne pouvait guère sortir le soir, Bernard la dévorait des yeux.

Elle n'était pas sérieuse ainsi que de coutume.

Elle parlait beaucoup, comme énervée par la lourdeur orageuse de cette soirée de la fin de mai.

(à suivre.)